

Infrastructures

La police régionale louera ses nouveaux locaux à un privé

Un bâtiment neuf abritera les services de Police Région Morges à l'est de la ville. Une antenne prendra également place à la gare

Natacha Rossel

«C'est une belle opportunité, qui répond à tous nos critères», s'enthousiasme Martin de Mural, chef de corps de Police Région Morges (PRM). Après des mois de recherches intensives, l'association intercommunale a déniché un emplacement idéal pour ériger son nouvel Hôtel de police. Fin 2017, les services de la PRM devraient quitter leurs locaux actuels, vétustes et mal adaptés à leurs besoins, pour rejoindre un bâtiment flambant neuf à l'avenue des Pâquis, à l'est de Morges. Originalité du projet: les forces de l'ordre loueront la bâtisse à un promoteur privé, qui construira également deux immeubles. L'ensemble est estimé à 18 millions de francs (lire ci-contre).

Services sur un site unique

Stratégiquement placée à proximité de l'autoroute, de la gare et du centre-ville, la parcelle retenue répond aux attentes et aux besoins de la PRM. «Nous souhaitons regrouper tous les services, à savoir police secours et la police administrative, sur un site unique dans la mesure du possible», tient à rappeler Jean-François Person, membre du comité de direction de la PRM et municipal à Préverengues.

Surtout, le futur Hôtel de police palliera tous les défauts des deux bâtisses occupées actuellement par la PRM. En premier lieu, le délicat problème de la confidentialité ne se posera plus dans le futur bâtiment, comme l'explique Martin de Mural: «Les prévenus entreront par le sous-sol, où se trouveront les cellules, et ne passeront plus par l'accueil, qui sera séparé du corps du bâtiment.» En d'autres termes, les individus menottés ne croiseront plus le quidam venu déposer une plainte.

Les esquisses de ce nouveau bâtiment prennent également en compte une série de besoins pointés par les services: cellules et locaux suffisamment spacieux pour répondre aux normes, accès aisés



Le futur Hôtel de police de la PRM prendra place à l'avenue des Pâquis. A ses côtés, deux immeubles offriront une vingtaine de logements ainsi que des locaux destinés à diverses activités. A CARRÉ/DR

pour les personnes à mobilité réduite ou encore sécurité des collaborateurs. Les forces de l'ordre espèrent intégrer leurs nouveaux quartiers, qui s'étendront sur une surface de près de 1900 m², d'ici à fin 2017.

Au chapitre financier, la PRM ne déboursa «que» 1,5 million pour aménager ses locaux. Car l'association louera le bâtiment au propriétaire et promoteur, le bureau d'architectes A Carré, à Bussigny, pour 562 000 francs par année. Une solution opti-

male, selon Jean-François Person, qui détaille: «Une acquisition aurait impliqué les communes partenaires. Cela aurait impacté la réalisation d'autres projets menés par les Municipalités.»

Présence policière à la gare

Les desseins de la PRM ne s'arrêteront pas en si bon chemin. L'association a un second projet dans sa besace: créer, à plus long terme, une antenne à la place de la Gare. Pour mémoire, le quartier est amené à subir une gigan-

tesque mue à l'horizon de 2019. «Nous louerons une surface de 100 m² aux CFF», précise Daniel Buache, président du comité directeur. «Notre objectif est de garantir une présence policière aux abords de ce secteur sensible», complète Martin de Mural.

Secteur sensible, emplacement au cœur de la ville: pourquoi ne pas installer la totalité des services à la gare? La réponse a trait aux cordons de la bourse: «Cette solution aurait été trop lourde financièrement, rapporte

Jean-François Person. Comme les locaux s'adressent à des activités commerciales, le coût au mètre carré serait au moins 30% supérieur au loyer que nous paierions à l'avenue des Pâquis.»

Reste une inconnue: qu'advient-il des deux bâtisses occupées par la PRM place Saint-Louis? «Elles appartiennent à la Ville, indique Daniel Buache. Au moment venu, soit nous chercherons un nouveau locataire, soit nous affecterons les locaux aux besoins de la Commune.»

La PRM en chiffres

6 localités du district se sont regroupées au sein de Police Région Morges (PRM). Les Communes de Morges, de Préverengues, de Saint-Prex et de Tolochenaz ont fondé l'association intercommunale en juin 2012. Elles ont été rejointes une année après, en juin 2013, après par Buchillon et Lussy-sur-Morges.
29 000 habitants du district de Morges sont concernés par la création de cette police intercommunale.

71 agents couvrent le territoire de la PRM, dont le siège se trouve en ville de Morges. Deux postes détachés se trouvent également à Préverengues et à Saint-Prex.
4632 interventions ont été réalisées l'an dernier (4506 en 2013), soit 12,7 par jour, selon le rapport présenté récemment.
1770 plaintes ont été déposées en 2014.
310 accidents ont été dénombrés, dont un mortel.

Logements et activités

● Il est peu courant de voir un Hôtel de police loué par les forces de l'ordre à un privé. «Nous souhaitons développer un projet mêlant logements et activités, et nous avons appris que la PRM cherchait de nouveaux locaux», explique Jean-Pascal Cuérel, directeur du bureau d'architectes A Carré, à Bussigny, propriétaire de la parcelle et promoteur. Nous les avons donc contactés et avons monté ce dossier.»

Concrètement, le bâtiment de police sera séparé des deux immeubles. Ceux-ci comprendront une vingtaine de logements de 2 à 3 pièces - dont un tiers d'appartements adaptés, qui pourront accueillir des personnes handicapées. Le rez-de-chaussée sera dévolu à diverses activités (bureaux, paramédical, etc.). L'entier de ce projet immobilier s'élève à 18 millions. La demande de mise à l'enquête sera déposée fin mai.

Coppet reprend la gestion d'un restaurant

Pour conserver un établissement servant à manger dans le vieux bourg, les autorités géreront l'Orange

La Municipalité de Coppet va finir par devenir spécialiste de la restauration. Pour pallier la fermeture consécutive de plusieurs établissements publics, les autorités multiplient les projets pour conserver des lieux où manger et boire dans le village à potentiel touristique. Après l'ouverture de buvettes au bord du lac et un projet de nouveau restaurant, elles sont sur le point de reprendre l'Hôtel-Café-Restaurant l'Orange, comme l'a révélé *La Côte*.

L'établissement au centre du bourg est exploité depuis les années 1960 par son propriétaire, qui a lancé un projet de transformation de la partie hôtelière en studios et appartements. Son objectif est de maintenir le restaurant au rez-de-chaussée et de le mettre en location. Or, les intentions du restaurateur sont freinées par un recours du voisinage, qui a poussé l'affaire devant le Tribunal cantonal. De guerre lasse, l'homme, qui arrive à l'âge de la retraite, a décidé dernièrement de cesser son activité le 1er avril. Il attend désormais tranquillement de pouvoir entreprendre le chantier souhaité.

Face à cette décision soudaine, les autorités ont réagi. «C'est un outil qui fonctionne bien, estime le syndic, Gérard Produit. Il aurait été dommage de le laisser portes closes. La fermeture aurait aussi préterité l'attractivité du bourg et du commerce local.» L'Exécutif et le propriétaire se sont mis d'accord sur les termes de la reprise de l'établissement.

Concrètement, la Commune louera la partie restaurant uniquement et reprendra le personnel. L'enseigne rouvrira sous sa nouvelle forme dès le mardi de Pâques et proposera une carte pratiquement identique. «L'idée est de faire perdurer l'établissement jusqu'à ce que le propriétaire obtienne son permis de construire. Il s'agit d'une période transitoire qui peut durer deux mois ou beaucoup plus. Face à cette incertitude sur la durée du bail, aucun autre repreneur que nous n'était prêt à s'engager dans l'immédiat, explique Gérard Produit. Ce sera différent une fois que l'établissement aura été rénové, à la fin des travaux de transformation des étages supérieurs.»

La Municipalité avance petit à petit sur un autre projet, celui d'un nouveau restaurant en face du débarcadère. Les plans devraient être mis à l'enquête d'ici à la fin de l'année. **R.E.**

Allaman

Une parcelle à aménager au nord

La Commune d'Allaman consacrera une enveloppe de quelque 63 000 francs à l'étude d'un projet d'aménagement d'une parcelle située au lieu dit Le Préau, à l'entrée nord de la localité. Il s'agira d'y conserver un jardin public et une place de jeux, de répondre aux besoins en matière de stationnement et de mettre en valeur l'entrée du village de manière harmonieuse. Le Conseil général a validé ce crédit d'étude lundi soir. Une fois l'étude avancée, la Municipalité organisera une séance d'information publique. **N.R.**

Il a dit

«On ne va pas recréer le téléphérique de Glacier 3000!»

Vincent Jaques
Syndic de Morges. Il précise que le projet de téléphérique urbain s'adaptera à son environnement



Vufflens

Conseil général ou communal?

A l'approche de la prochaine législature, Vufflens-le-Château s'interroge sur l'avenir de son organe délibérant: faut-il conserver un Conseil général ou opter pour un Conseil communal? Un groupe de travail a présenté le pour et le contre de chacun des systèmes lors de la dernière séance, lundi. «Nous allons passer la barre des 1000 habitants, il était donc temps de mener une réflexion», explique Anne-Christine Ganshof, syndique. Pour l'heure, la tendance serait au maintien du Conseil général. Un préavis sera présenté en juin. **N.R.**

Le chiffre

1000

C'est le nombre de spectateurs qui ont assisté au 9e Festival du film d'archéologie de Nyon, du 24 au 28 mars, à l'Usine à Gaz. Les organisateurs se félicitent de constater que le public se fidélise d'édition en édition pour leur manifestation, née en 1999. La cohabitation conviviale entre les réalisateurs, les archéologues, les chercheurs et le public a une nouvelle fois permis d'attirer les passionnés et les curieux. A noter que le documentaire *Le vin des terres lyonnaises, 20 siècles de vignes au bord du Rhône* a cumulé le Prix du meilleur film et le Prix du public. **R.E.**

Chasse aux œufs

Bougy-Villars Le parc Pré Vert du Signal-de-Bougy organise sa traditionnelle chasse aux œufs. Celle-ci aura lieu dimanche, dès 11 h. Pour les impatients, des clowns proposeront plusieurs animations dès 9 h 30. En fin de journée, le jeune public pourra assister au spectacle intitulé *Magie pour rire*. Il se tiendra dès 15 h. Informations complètes sur www.signaldebougy.ch. **L.B.**

Potiers et tulipes

Morges Le parc de l'Indépendance accueillera le grand marché des potiers, manifestation phare qui se déroule pendant la Fête de la tulipe. Le public pourra découvrir plus de 80 stands d'artisans samedi et dimanche, de 9 h à 18 h. **L.B.**

Morges

Tarifs inchangés pour la piscine

La Municipalité informe qu'elle a récemment décidé de ne pas modifier les tarifs de la piscine cette année. «Le tarif préférentiel pour les membres des clubs sportifs morgiens sera reconduit sous la forme d'une réduction de 20% valable sur l'abonnement de saison», précisent encore les autorités. Elles ont également validé les horaires d'ouverture cette année. La saison débutera le 9 mai. Jusqu'à fin mai, la piscine sera ouverte de 9 h à 19 h. Dès le 1er juin, la fermeture se fera à 20 h. La fin de la saison est agendée au 6 septembre. **L.B.**